



HAL
open science

La récente transformation des acteurs économiques dans les D.O.M.: l'exemple de la Guadeloupe, Martinique et Réunion

Michel Desse

► To cite this version:

Michel Desse. La récente transformation des acteurs économiques dans les D.O.M.: l'exemple de la Guadeloupe, Martinique et Réunion. *Annales de géographie*, 1997, 598, pp.529-611. hal-01174045

HAL Id: hal-01174045

<https://hal.science/hal-01174045>

Submitted on 29 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La récente transformation des acteurs économiques dans les D.O.M. : l'exemple de la Guadeloupe, Martinique et Réunion

In: Annales de Géographie. 1997, t. 106, n°598. pp. 592-611.

Abstract

White Creoles controlled the economy in the island of Guadeloupe, Martinique and Reunion until 1946. Their wealth depended essentially on the large plantations, the production of sugar and trade with France. Since the islands became «departements» in 1946, Creole power has decreased as a consequence of the crisis. Joint stock companies, often based in France, have bought the sugar refineries from them. The Creoles have difficulty investing in the new tertiary industries: tourism, financial enterprises, of agriculture hypermarkets, and are losing control over their island. The other groups don't present any real economic competition. In fact it is largely the main metropolitan companies who have invested in these new, more lucrative service industries.

Résumé

Les Blancs Créoles ont contrôlé l'économie de la Guadeloupe, Martinique, Réunion jusqu'en 1946. Leur richesse reposait essentiellement sur les grandes plantations, la production de sucre et le négoce avec la Métropole. Depuis la départementalisation en 1946, leur pouvoir diminue car l'agriculture est en crise. Les sociétés par actions souvent métropolitaines ont racheté les sucreries. Les Créoles ont des difficultés à investir dans les nouveaux secteurs tertiaires : le tourisme, les finances, les grandes surfaces commerciales et perdent le contrôle des espaces insulaires. Les autres groupes ne constituent pas de véritable contre-pouvoir économique. Finalement ce sont les capitaux métropolitains qui ont largement investi dans ces nouveaux secteurs tertiaires plus lucratifs.

Citer ce document / Cite this document :

Desse Michel. La récente transformation des acteurs économiques dans les D.O.M. : l'exemple de la Guadeloupe, Martinique et Réunion . In: Annales de Géographie. 1997, t. 106, n°598. pp. 592-611.

doi : 10.3406/geo.1997.20821

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1997_num_106_598_20821

La récente transformation des acteurs économiques dans les D.O.M. : l'exemple de la Guadeloupe, Martinique et Réunion

Michel DESSE

Université de Bretagne Occidentale

Résumé. — Les Blancs Créoles ont contrôlé l'économie de la Guadeloupe, Martinique, Réunion jusqu'en 1946. Leur richesse reposait essentiellement sur les grandes plantations, la production de sucre et le négoce avec la Métropole. Depuis la départementalisation en 1946, leur pouvoir diminue car l'agriculture est en crise. Les sociétés par actions souvent métropolitaines ont racheté les sucreries. Les Créoles ont des difficultés à investir dans les nouveaux secteurs tertiaires : le tourisme, les finances, les grandes surfaces commerciales et perdent le contrôle des espaces insulaires. Les autres groupes ne constituent pas de véritable contre-pouvoir économique. Finalement ce sont les capitaux métropolitains qui ont largement investi dans ces nouveaux secteurs tertiaires plus lucratifs.

Abstract. — White Creoles controlled the economy in the island of Guadeloupe, Martinique and Réunion until 1946. Their wealth depended essentially on the large plantations, the production of sugar and trade with France. Since the islands became «départements» in 1946, Creole power has decreased as a consequence of the crisis. Joint stock companies, often based in France, have bought the sugar refineries from them. The Creoles have difficulty investing in the new tertiary industries: tourism, financial enterprises, of agriculture hypermarkets, and are losing control over their island. The other groups don't present any real economic competition. In fact it is largely the main metropolitan companies who have invested in these new, more lucrative service industries.

Mots clés : *Guadeloupe, Martinique, Réunion, Créole, ethnie, pouvoir économique, capitaux métropolitains, plantations, sucreries, grandes surfaces, banques.*

Key words: *Guadeloupe, Martinique, Réunion island, Creole, ethnic group, economic power, metropolitan enterprises, plantations, sugar refineries, hypermarkets, banks.*

Introduction

Héritage de l'histoire, le peuplement de la Guadeloupe, Martinique, Réunion est varié. Après un premier temps où les génotypes restent différenciés du fait de l'esclavage, le métissage commence. Cependant le pouvoir politique et économique reste essentiellement blanc. Un groupe constitué de propriétaires fonciers et de négociants s'érige en caste, transposant de la Métropole puis créant un ordre social avec ses règles et ses valeurs.

Après 1848, la citoyenneté accordée à l'ensemble des insulaires, anciens esclaves mais aussi nouveaux engagés indiens et chinois perturbe peu la primauté du groupe Blanc Créole. Ainsi dans les années 1940, E. Revert estimait que les Békés martiniquais monopolisaient la totalité des bénéfices réalisés par l'industrie sucrière et 85 % de ceux fournis par le rhum contingenté. Ils dominaient aussi la culture et le commerce de l'ananas et de la banane. Le commerce d'importation et d'exportation et les banques étaient entre leurs mains. Leur pouvoir économique s'étendait également sur la Guadeloupe où ils contrôlaient les grandes cultures et le commerce de gros. Cette interpénétration des intérêts du négoce et de la plantation expliquait cette main-mise sur l'économie par un très petit nombre d'individus. 3 familles orchestraient la Martinique et la Guadeloupe dans les années 1940. A la Réunion, les Gros Blancs partagent déjà le pouvoir économique avec les capitaux métropolitains mais ils occupent cependant des positions de monopole dans le commerce de gros.

Cependant depuis la départementalisation en 1946, les crises des productions agricoles se multiplient. Les îles s'ouvrent au monde global. Dans ce contexte, quelle est la place des différents groupes de couleur, quel est le degré d'ouverture et de dépendance vis-à-vis des capitaux extra insulaires ?

I. L'affaiblissement du pouvoir économique des Blancs Créoles

A. Le relatif déclin des Créoles à la tête des agricultures insulaires

Depuis l'apparition de la culture de la canne à sucre, le moulin, l'usine, la distillerie sont les symboles du pouvoir des planteurs et des sociétés sucrières. Cependant depuis le début du siècle, un mouvement de concentration foncière et usinière s'opère et tend à déposséder les oligarchies blanches au profit des sociétés métropolitaines.

1) La perte des sucreries et des rhumeries

Le processus de concentration des sucreries commencé au XIX^e siècle se poursuit après la Départementalisation. Il est facilité parce que l'appareil industriel et les structures d'exploitation sont souvent obsolètes. Un petit nombre d'usines concentre déjà la production. Ainsi à la Réunion, J. Defos du Rau montre que la production sucrière est dominée par trois sociétés anonymes qui possèdent à la fois plantations et usines. Ils cultivent 27 % de la canne et produisent 70 % du sucre (Defos du Rau J., 1960, p. 322). Les dix sept autres usines ne fournissent que 30 % du sucre.

De même en Guadeloupe, sur les treize sucreries qui traitent la production de canne, cinq appartiennent à des sociétés métropolitaines, cinq à des Békés martiniquais et trois à des Créoles Guadeloupéens (Lasserre G.). Cependant, jusqu'aux années 1950, la situation économique permet aux petites entreprises de tenir.

Tableau 1. — La diminution des sucreries dans les trois îles.
The closing-down of sugar factories on the 3 islands.

	1946	1950	1960	1970	1980	1997
Réunion	20	13	12	9	7	3
Martinique	15	12	9	—	2	1
Guadeloupe	15	13	13	9	4	2

Les crises répétées, des années 1960 à nos jours, vont au contraire affaiblir de manière considérable les planteurs. Les bassins canniers périphériques occupant des terres en pente, de faible valeur agronomique, difficilement mécanisables, sont abandonnés. Les sucreries qui demeurent sont implantées sur les régions cannières permettant le plus de potentialités agricoles. L'affaiblissement des oligarchies blanches s'opère de manière diverse d'une île à l'autre.

A la Martinique, le déclin est le plus rapide. En 1946, les usines à sucre et la terre des plantations appartiennent aux Békés. Bien que puissants à l'échelle insulaire, les Créoles ne parviennent pas à faire face à la concurrence mondiale et aux crises. Ainsi au fil des restructurations, les groupes métropolitains rachètent les plantations et les usines. Les planteurs se tournent très vite vers de nouvelles cultures d'exportation comme la banane, l'ananas ou l'élevage et vers la production de rhum.

Finalement la production de sucre de l'unique usine du Galion est très basse (8 000 tonnes en 1995 soit dix fois moins qu'en 1939). Cette sucrerie est gérée par une Société Anonyme d'Économie Mixte. Le groupe Cointreau et les collectivités territoriales sont conjointement actionnaires. La distillation du rhum qui était apparue comme un secteur refuge pour les planteurs reste aussi très dépendante des capitaux métropolitains. Ainsi la société Cointreau distille 31,3 % du rhum (distillerie Saint-James et distillerie industrielle du Galion). Le groupe Bardinet fabrique les rhums Dillon et Old Nick (13 % de la production).

En Guadeloupe, la possession de la terre et des usines est complexe puisqu'une grande partie de l'oligarchie blanche a été décimée pendant la Révolution. Depuis le XIX^e siècle, les sociétés métropolitaines et martiniquaises ont investi et modernisé l'appareil de production. Les capitaux métropolitains ont tempéré les crises et retardé le déclin usinier jusqu'aux années 1960. Cependant entre 1970 et 1980, dix usines disparaissent.

En 1988, l'usine Gardel à capitaux martiniquais domine la production suivie de Beauport (appartenant à un groupe bordelais), de Grosse Montagne et de Grande Anse de Marie Galante toutes deux gérées en partie par les collectivités territoriales.

Le cyclone Hugo a accéléré les dépôts de bilan. Il ne reste que l'usine Gardel rachetée en 1993 à la famille martiniquaise Huyghues Despointes par une filiale de la Générale Sucrière et le groupe Schneider. L'usine de Grande Anse est toujours gérée par le Département de Guadeloupe.

Les onze distilleries appartiennent largement aux capitaux martiniquais et métropolitains qui produisent la majorité du rhum industriel. Les petites distilleries restent encore entre les mains des planteurs guadeloupéens.

C'est à **la Réunion** que l'essor des sociétés métropolitaines est le plus fort et cela dès le XIX^e siècle. On assiste à une concentration des usines jusqu'aux années 1980. Les sociétés rachètent les usines en faillite, les moins rentables sont abandonnées. De 1979 à 1982, les Pouvoirs Publics interviennent dans les plans de restructuration, les sociétés vendent les F.V.D. soit à la S.A.F.E.R. soit aux municipalités.

Depuis la fin des années 1980, trois sociétés dominent : la Sucrière du Nord-Est (dont le principal actionnaire est un betteravier du Nord de la France) et deux sociétés locales : l'Industrielle Sucrière de Bourbon et la Société Léonus Bénard. Cette dernière est en partie rachetée par la sucrière du Nord-Est qui devient ainsi le premier producteur de sucre de l'île.

La production de rhum agricole reste aux mains des planteurs réunionnais et connaît depuis quelques années un regain d'intérêt même si les productions demeurent très loin de celles des Antilles.

2) *L'affaiblissement foncier est différencié selon les D.O.M.*

En 1946, planteurs, usiniers, sociétés insulaires ou métropolitaines possèdent de vastes domaines. Jusqu'aux années 1960, au fil des crises sucrières, l'essentiel des terres libérées par les faillites est repris. On assiste alors à une concentration foncière aux mains des sociétés en Guadeloupe et à la Réunion. En Martinique, les Békés résistent aux pressions exercées par les capitaux exogènes en multipliant les sociétés agricoles reposant sur l'indivision et l'actionnariat.

A partir des années 1960, les domaines qui entourent les usines en faillite sont souvent abandonnés car ils ne répondent pas toujours aux besoins de la mécanisation. C'est ainsi que la S.A.F.E.R. a acquis 32 220 hectares à la Réunion, 10 500 hectares en Guadeloupe et seulement 3 251 hectares à la Martinique en 1993.

Dès les années 70, les ventes de terres se sont en partie tournées vers la spéculation foncière. A la Réunion, les Sucreries de Bourbon ont vendu 2 000 hectares au début des années 1980, à la S.A.F.E.R. mais aussi aux municipalités afin de constituer des réserves foncières.

Les domaines qui se sont maintenus, se sont resserrés sur les terroirs bénéficiant des meilleurs atouts et ne dépassant guère les 50 à 90 hectares. Il y a donc un affaiblissement certain des acteurs fonciers mais pas de disparition. Des paysages restent marqués par la grande exploitation qui occupe toujours entre 60 et 80 % de la S.A.U. Ainsi, au Sud-Est de la Martinique les savanes sèches qui accueillent les grands élevages extensifs sont des terres de grandes propriétés, tout comme les régions bananières du Nord-Est et les cultures d'ananas sur les planèzes du Mont Pelé. On retrouve dans ces secteurs de grande propriété les plantations dominées par l'habitation créole traditionnelle.

Cependant les planteurs ne disposent plus d'immenses domaines. Ils doivent partager le pouvoir foncier avec les moyennes exploitations, les G.F.A, les réserves foncières des villes, les sociétés métropolitaines.

Les Créoles conservent cependant toujours la primauté dans le domaine des exportations de produits agricoles parce qu'ils sont les seuls à pouvoir imposer des prix d'achat aux petits colons et aux petits propriétaires. Ils négocient avec la C.E.E, avec l'État pour l'attribution des subventions.

Les planteurs ont reconverti les capitaux dégagés par le bénéfice des ventes dans des investissements plus lucratifs. En Guadeloupe, J. Menauge, cite l'exemple d'un gros planteur qui a reconverti ses capitaux de la plantation de banane dans des activités touristiques à Saint-Martin (Menauge J., 1974). En 1992, cette famille contrôle une dizaine d'hôtels dans cette même île. L'essor des grandes surfaces correspond aussi aux délestages fonciers des années 70-80. Cette reconversion est cependant difficile.

B. La difficile reconversion dans les activités tertiaires

Les Créoles ont perdu leur importance à la tête des économies insulaires. Ils se maintiennent dans les activités traditionnelles : l'agro-alimentaire (conserverie d'ananas, jus de fruit, conserves de confitures locales), la vente de matériel agricole et de quincaillerie. Ils sont souvent concessionnaires de voitures, d'électroménager.

A la Réunion, les Gros-Blancs dirigent en 1992, 7,7 % des 522 entreprises de plus de 20 employés. On les retrouve aussi dans les sociétés par actions. Ils occupent alors des postes de gérants d'enseignes franchisées ou de sociétés anonymes. A côté de leur activité négociante, ils conservent des terres et occupent des situations de monopole dans le domaine agro-alimentaire. La vente des domaines aux municipalités et le désengagement agricole permet à certaines familles d'investir dans les grandes surfaces. Cependant le niveau de saturation de l'équipement commercial limite une généralisation de ce phénomène. Les Gros-Blancs ne constituent donc plus une force économique prépondérante.

A la Martinique, les Békés conservent 29,2 % des 154 entreprises de plus de 20 employés. La société créole est plus forte que dans les autres îles. Leur richesse repose sur une base foncière et négociante. Cependant en 1995, ils ne contrôlent plus l'économie martiniquaise. Les Békés tiennent encore les secteurs traditionnels : l'agro-alimentaire, le commerce de gros qui reste parfois archaïque, proche des anciens comptoirs.

Ils ont tendance à se ressaisir et à investir dans les grandes surfaces, le tourisme et les services accompagnateurs comme la location de voitures. Enfin, spécificité héritée de la période coloniale, les Békés occupent des positions de monopole sur des marques et des marchandises précises. En Guadeloupe, les Békés déjà présents dans l'agriculture contrôlent aussi 16,5 % des 354 entreprises de plus de dix employés. Cela explique qu'en **Guadeloupe**, les Grands-Blancs soient pratiquement absents des secteurs économiques urbains. S'ils ne sont pas propriétaires, ils peuvent être gérants de société aux capitaux martiniquais ou métropolitains.

Les Créoles perdent leur pouvoir économique mais aussi politique. Ils ne sont plus représentés aujourd'hui même s'ils conservent encore

Tableau 2. — L'origine des dirigeants d'entreprises de plus de 20 employés à la Réunion (sur un total de 522 entreprises).

The origins of the chief executives of companies with more than 20 employees in the Réunion.

	Gros-Blanc	Mulâtre Petit-Blanc Métropolitain	Chinois	Malabar	Z'arabe	Société
nombre d'entreprises en %	40 7,7	147 28,2	12 2,3	14 2,7	33 6,3	276 52,9

L'origine des dirigeants d'entreprises de plus de 20 employés à la Martinique (sur un total de 154 entreprises).

The origins of the chief executives of companies with more than 20 employees in Martinique.

	Béké	Mulâtre	Chinois	Syro- Libanais	Métropolitain	Étranger
nombre d'entreprises en %	45 29,2	27 17,5	4 2,6	5 3,2	63 40,9	10 6,5

L'origine des dirigeants d'entreprises de plus de 9 employés en Guadeloupe (sur un total de 354 entreprises).

The origins of the chief executives of companies with more than 9 employees in Guadeloupe.

	Béké	Autre Mulâtre Métropolitain	Indien	Syro- Libanais
nombre d'entreprises en %	58 16,5	254 71,5	19 5,5	23 6,5

Sources : Fichier consulaire de la C.C.I 1991 — estimations et recoupements Desse M.

un rôle important dans les associations professionnelles et au sein des groupements de producteurs auprès de l'Union Européenne. Si globalement on note un affaiblissement du groupe Créole, il faut néanmoins le nuancer car des divisions internes apparaissent. D'importants conglo-mérats disposent toujours de fortunes importantes.

C. Le groupe créole est divisé et hiérarchisé : l'exemple des Antilles

Les Békés et les Grands-Blancs apparaissent au premier abord comme un groupe de pouvoir qui possède les terres et qui contrôle une grande partie de l'économie. Le ciment de ce groupe réside dans leur richesse, leur génotype blanc et aussi dans leur histoire qui se mêle étroitement à celle du peuplement des îles. En fait le groupe de

Blancs-Créoles est loin d'être homogène. Depuis le XIX^e siècle et surtout les années 1920, les faillites des usines, des distilleries et les concentrations de terre se sont multipliées entraînant une hiérarchie au sein du groupe qui repose sur le prestige du nom et la puissance financière.

Les plus riches sont de véritables acteurs économiques de rang insulaire. Chaque Gros-Béké a des familles d'amis, d'alliés avec qui une longue tradition permet d'établir des relations à la fois paternalistes et de caste. Ces relations dans l'île confèrent au nom une certaine notoriété et en même temps une certaine autorité. Les Créoles importants se retrouvent actionnaires dans un grand nombre de sociétés et dans les organisations professionnelles.

Ce jeu d'actions et d'entraides financières complique toute approche trop simplificatrice. Ainsi les terres possédées en indivision, les sociétés anonymes, les magasins franchisés rendent difficile la bonne appréhension de leur pouvoir réel. Il est donc impossible de cerner la puissance d'un individu, et par conséquent nous en resterons au niveau des familles.

L'ensemble est dominé par les Grands Créoles qui ont un véritable rôle d'acteur économique. Ils ont réalisé des associations, des conglomerats souvent à base familiale et dirigent ainsi différents secteurs d'activité.

Le premier groupe, implanté dans les trois D.O.M. est **le groupe Hayot**. Il fait partie des trois familles Békés citées par E. Revert comme possédant la Martinique dans les années 1930. Après une étude sur Minitel, on compte 116 Hayot à la Martinique, 7 en Guadeloupe, aucun en Guyane mais ils y investissent.

Ils s'implantent aussi depuis peu à la Réunion, où ils détiennent entre autres, la concession Renault, mais aussi les franchises Bricorama et Monsieur Bricolage. Le groupe Hayot s'est associé en 1992 avec un Gros-Blanc réunionnais pour gérer une galerie marchande et la grande surface Euromarché.

En Guadeloupe, les Hayot sont implantés dans la quincaillerie, le fer à béton, les ateliers de mécanique.

C'est cependant à la Martinique, qu'ils sont les plus nombreux. Outre les activités agricoles et leurs habitations à Ducos, Rivière-Salée, Rivière-Pilote, Saint-François où ils cultivent la canne et la banane sur les terres les plus planes de Martinique, ils possèdent de vastes domaines et des troupeaux au Robert.

Ils contrôlent les distilleries Clément et Bally ainsi que la filière agro-alimentaire, les brasseries, les biscuiteries, l'exportation de la banane. Ce groupe est aussi concessionnaire de voitures, et détient en franchise un certain nombre de grandes surfaces et d'hypermarchés. Enfin ils investissent dans l'hôtellerie.

Certains, mais ils sont rares (moins de cinq) ont opté pour des professions libérales : architecte, médecin, ou notaire. Enfin les derniers

signes distinctifs de ce groupe concerne leur rôle politique : ainsi le consul d'Allemagne à la Martinique est un Hayot.

La famille Huyghues-Despointes une autre des trois familles les plus riches recensées en 1930 est toujours importante. Les 47 membres de cette famille à la Martinique ont développé les activités agricoles et agro-alimentaires (fabrication de conserves de fruits et de confitures). Ils investissent aussi dans le commerce. Ils sont toujours nombreux au Nord de la Martinique, autour de Gros-Morne. Les 11 Huyghues-Despointes de Guadeloupe ont conservé l'activité agricole et exploitent de nombreuses habitations. Après l'abandon de la sucrerie Sainte-Marthe, ils ont revendu en juillet 1992 l'usine de Gardel qui est la plus performante des sucreries guadeloupéennes. Par contre ils investissent dans le commerce (commerce de gros en épicerie) ainsi que dans l'agro-alimentaire (fabrication de crème glacée). Enfin c'est dans cette famille que l'on compte aussi l'agent Dunlop de Guadeloupe.

Les Aubery sont 12 à la Martinique et 18 en Guadeloupe. Outre les plantations, ils sont installés dans les services de biens d'équipement comme les installations électriques à la Martinique.

En Guadeloupe leur rôle apparaît plus important. Ils gèrent la plus ancienne grande surface de Guadeloupe (Prisunic), ils s'intéressent à l'épicerie de gros, à la vente de matériel de bureau, à la vente de voitures et enfin à la production de jus de fruits. De plus le consul de Suède de Pointe-à-Pitre est membre de cette famille.

Huit groupes moyens apparaissent ensuite. Ils sont implantés à la Martinique et en Guadeloupe. Certaines familles d'origine martiniquaises sont finalement plus nombreuses en Guadeloupe.

Ces **onze grands Békés** de la Martinique et les cinq à dix familles de Gros-Blancs réunionnais échappent d'une certaine manière au profil planteur/exportateur du fait du développement des sociétés par actions où les montages financiers avec des groupes métropolitains sont importants. Le groupe Hayot, en ce sens est pratiquement une société internationale puisqu'il est implanté sur quatre D.O.M. La différence réelle avec les autres groupes internationaux, s'affiche par la priorité accordée à la famille pour gérer les affaires.

Les petits Békés indépendants peuvent parfois tenir des situations économiques brillantes, comme P. propriétaire de la plus grande galerie commerciale de Martinique, ou M. installé dans la production et la vente de rhum en Guadeloupe. Cependant la faiblesse du groupe familial les rend fragiles et les oblige souvent à chercher le concours d'autres entreprises insulaires ou métropolitaines. Le développement des franchises peut permettre aux plus entreprenants de sortir du clan insulaire. Ils font aussi parfois alliance avec les autres groupes ethniques de l'île.

Au niveau inférieur, les **petits békés** sont grossistes, gros intermédiaires, gérants de société, actionnaires dans une autre. Les Grands-Blancs de Guadeloupe sont de ce niveau. Ils appartiennent à la famille

ou sont alliés à de grands groupes, ce qui leur donne une place dans les affaires même s'ils n'ont pas toujours la qualification. Leur nom, leur histoire familiale leur ouvre la voie de la gérance et des franchises commerciales.

Enfin au niveau le plus bas de la hiérarchie, le Béké reste un homme aisé, petit propriétaire de 10 à 20 hectares, régisseur sur les plantations des Grand-Békés, restaurateur, pharmacien ou libraire. Il n'appartient plus à la classe disposant d'un pouvoir économique. Il est l'équivalent de la petite bourgeoisie des campagnes et des petites villes de Métropole. Cependant à ce stade, la petite taille de l'hôtel, ou de la supérette ne constitue plus un pouvoir économique au niveau régional. Ainsi au Marin à la Martinique, la supérette du centre, l'établissement de location de voitures et de vélos, le promoteur immobilier des nouveaux lotissements de la route de Sainte-Luce appartiennent à la même famille. Mais prise isolément, la supérette ou la location de voitures et de vélos ne constituent pas des secteurs économiques clés. De plus, ce genre de situation de monopole n'est nullement l'apanage du groupe Béké. On retrouve à Sainte-Rose de la Réunion, le même type de domination villageoise avec une famille d'origine chinoise.

Les Békés et les Grands-Blancs ne forment donc pas un groupe homogène. Seul un petit nombre d'individus domine car ils participent réellement à la vie économique actuelle. Ils investissent dans les autres D.O.M., recherchent de nouveaux marchés, ils sont compétitifs par rapport à leurs homologues métropolitains.

II. La difficile émergence des autres groupes de couleur, l'exemple réunionnais

Si les Créoles ouvrent depuis peu leurs commerces dans les galeries marchandes en périphérie des métropoles régionales, les autres groupes ethniques monopolisent les centres-villes et les centres-bourgs. Quand on visite Pointe-à-Pitre, Fort-de-France ou Saint-Denis, on est frappé par l'étroite relation entre les activités commerciales et l'origine ethnique. Au niveau du commerce de détail, les Syro-Libanais aux Antilles, les Zarabs à la Réunion sont spécialisés dans le commerce du tissu, dans le vêtement de mode à bon marché, les chaussures... La vitrine déborde d'articles ; sur le trottoir un vendeur, le micro à la main attire le client. La présentation de la vitrine est souvent désuète. Indiens et Mulâtres vendent les produits maraîchers sur les marchés aux Antilles, les Malabars et les Petits-Blancs à la Réunion.

Le commerce alimentaire est tenu par des mulâtres aux Antilles, par les Chinois à la Réunion. Ce commerce chinois de la Réunion s'est

transformé en libre-service, mais on y trouve toujours de tout. Le boulier reste encore à proximité de la caisse enregistreuse. En Guadeloupe et à la Réunion, les Indiens contrôlent les compagnies de transport et sont aujourd'hui gérants des agences de location de voitures.

Cependant cette coïncidence entre groupe ethnique et pouvoir économique n'est ni aisée ni évidente dès que l'on analyse les niveaux économiques supérieurs qui réalisent les plus importants bénéfices et qui peuvent influencer l'ensemble de l'île.

Quatre groupes d'origine insulaire dominent l'économie réunionnaise hormis les Créoles : les Mulâtres, les Malabars, les Zarabs et enfin les Chinois (cf. *tab. 2*). Leur poids dans l'économie demeure très divers. Ces communautés commerçantes se sont érigées en sociétés pour être plus fortes. Les montages financiers sont complexes et rendent difficile une véritable approche de leur poids. Les capitaux mixtes sont de plus en plus nombreux du fait des franchises qui occupent souvent les nouveaux secteurs.

Les Mulâtres contrôlent le plus d'entreprises à la Réunion. Elles sont souvent de petite taille et parfois d'un seul homme. Ils détiennent néanmoins un tiers des entreprises de plus de 20 employés en étant directement propriétaires ou par le biais de sociétés anonymes. Ils sont également nombreux dans les professions médicales et dans la fonction publique.

S'ils occupent une place importante dans l'économie réunionnaise, ils exploitent peu d'entreprises de rang insulaire. Il s'agit davantage d'individualités plus que de groupes organisés en vue de maîtriser l'économie et l'espace.

Il en est de même des **Indiens, des Malabars**. Certains sont de petits paysans, d'autres des commerçants urbains, restaurateurs, directeurs de « sociétés » de cars. On les retrouve aussi dans le grand commerce. Les services les attirent également, en particulier les emplois administratifs auprès des collectivités locales. Il y a des individualités au niveau supérieur mais elles sont rares. Les Malabars possèdent 2,7 % des entreprises de 20 employés.

Spécialisés dans le textile, les **Z'arabes** se diversifient peu, même si quelques-uns se lancent dans l'import-export du sucre et du riz. C'est avec la départementalisation et l'arrivée des fonctionnaires qu'ils vont vraiment prospérer. Les Zarabs modernisent leurs commerces, diversifient leurs activités commerciales vers la confection, les meubles et l'électroménager.

Les « **Z'arabes** » détenaient dans les années 1950, 85 % du commerce de détail du textile et 60 % du commerce de gros (Defos du Rau, 1960). Aujourd'hui, ils constituent un poids économique important. En plus de leurs sociétés anonymes, ils dirigent 6,3 % des entreprises de 20 employés, fournissant une pépinière de petites unités

commerciales sur laquelle s'élèvent des individualités mais aussi des groupes familiaux importants qui contrôlent certains secteurs du commerce de gros.

Cela se remarque bien chez les concessionnaires automobiles qui sont en position de monopole à la Réunion. Si un Gros-Blanc est concessionnaire de la marque Renault, un Zarab est concessionnaire de marques étrangères (Mitsubishi, Porsche, Volkswagen) et exploite quatre grands garages de l'île.

Ce groupe familial dirige également une société de transport. D'autres comme D. se sont spécialisés dans les meubles, l'électroménager, la HiFi, l'informatique et disposent d'un bon réseau de magasins d'électroménager sur toute la Réunion. En définitive une dizaine de familles de ce groupe occupent le haut de l'échelle de l'économie réunionnaise.

Il en est de même **des Chinois** qui possèdent 2,3 % des entreprises de plus de 20 employés. Cependant ce taux doit être majoré parce qu'ils sont nombreux dans les sociétés anonymes. Les familles chinoises sont très solidaires et favorisent l'épargne familiale. Chaque membre de la famille est actionnaire dans plusieurs sociétés anonymes. Ils se sont très tôt spécialisés dans les activités commerciales.

A la veille de la seconde guerre mondiale, les Chinois possédaient 99 % du commerce de détail (alimentation boucherie), 90 % des boulangeries, 70 % de la quincaillerie (Wong-Cheung, 1992). Les boutiques dès années 1950, décrites par Defos du Rau (Defos du Rau J., 1960, p. 470-473), avec les produits alimentaires, le coin quincaillerie, le coin tissus, se sont modernisées et agrandies même s'il reste encore des témoins de cette époque.

Les solidarités familiales, le quasi-monopole des commerçants chinois dans le domaine alimentaire, leur a permis de rester indépendants. Le clan familial souvent spécialisé dans les mêmes activités commerciales, arrive à constituer sa propre filière d'achats et cela dès 1972 afin de faire face à la concurrence des grandes surfaces. Les solidarités familiales et le système d'épargne et de placement permet aux plus dynamiques d'ouvrir des supermarchés. En 1980, les Chinois possèdent 75 superettes sur les 95 que compte la Réunion (Wong-Cheung, 1992).

En 1992, les supermarchés chinois restent les plus nombreux mais aussi les plus petits. On ne compte aucun hyper-marché, et aucune intégration à des galeries commerciales. Pour résister à la pression des hypermarchés à capitaux métropolitains et antillais, deux groupes s'affilient à des centrales d'achats : les « Tigres » (Francap affilié D.O.M.-T.O.M.) et les « 2 000 » qui prennent l'enseigne du Rallye-Brest puis de Géant Casino en 1995 (Boudet A., L.S.A. n° 1293). Cela concerne 7 magasins auxquels vont s'affilier d'autres appartenant à des commerçants chinois. Les supermarchés dont la superficie est inférieure à

1 500 m² sont peu à peu transformés en supermarchés de « hard-discount » à l'enseigne européenne Leader-Price.

Cette percée des capitaux exogènes s'effectue même pour les petites supérettes de quartier. En effet, elles se regroupent à leur tour et s'affilient à des centrales d'achats. Un accord avec les établissements Baud permet de distribuer dans les magasins de proximité, même ceux des Hauts de l'île, des produits à des prix de supermarché et d'hypermarché, grâce à une gamme restreinte de produits de premier prix.

La puissance des groupes métropolitains, antillais et même européens a donc obligé les commerçants chinois qui représentent 30 % du commerce alimentaire et 10 % du non alimentaire à la Réunion, à faire appel aux capitaux et aux alliances étrangères. Au niveau du commerce de gros, les Chinois réalisent 40 % des importations et 30 % du commerce réunionnais. Ils représentent le pouvoir économique le plus fort en tant que groupe mais pas au niveau individuel.

D'une manière générale ces groupes de couleur ont des difficultés à occuper la place libérée par les Créoles. Cette situation est plus nuancée à la Réunion. Cependant ils ont un réel poids politique qui se renforce depuis le début du siècle. Ils sont élus aux instances insulaires et nationales.

III. Le renforcement des intérêts métropolitains

Les sociétés métropolitaines dominent aujourd'hui ces économies insulaires confrontées à des marchés trop étroits pour être véritablement concurrents. Dans les trois îles les capitaux autres que français sont rares.

A la Martinique, nous avons estimé que les sociétés métropolitaines et étrangères représentent 47,5 % des entreprises martiniquaises (cf. *tab. 2*). En Guadeloupe, ce calcul est difficile, par contre à la Réunion 53 % des entreprises étant constituées en sociétés anonymes les capitaux exogènes sont importants.

Le capital métropolitain contrôle une grande partie du foncier insulaire ainsi que les distilleries, les sucreries et le secteur bancaire, les assurances, l'industrie et le tourisme (Burac, 1989, p. 1277). Ces dernières années, cette percée des sociétés métropolitaines et internationales s'est de nouveau accentuée avec le développement des grandes surfaces et celui des commerces franchisés.

A. Les grandes surfaces et les stratégies des différents groupes insulaires

Depuis la Départementalisation, la société de consommation se développe et touche toutes les classes de la société. Les grandes surfaces plus adaptées aux nouveaux modes de consommation accompagnent ce mouvement. Quel est le rôle des Créoles et des autres acteurs économiques face à cette nouvelle activité commerciale ?

1) L'essor des grandes surfaces commerciales

Jusqu'aux années 70, les achats alimentaires s'effectuent dans les commerces de proximité. Les supermarchés sont rares et il n'y a pas d'hypermarché ni de galerie marchande.

Ainsi à la fin des années 70, la Réunion comptait 13 grandes surfaces contre 50 en 1992. La Martinique en comptait 7 contre 22 en 1992 et la Guadeloupe 10 contre 24 en 1992. Dans les trois îles les grandes surfaces s'installent grâce aux capitaux des Créoles, en centre-ville ; c'est le cas du grand magasin « Au Bonheur des Dames » construit dès 1927 au centre de Pointe-à-Pitre. Cependant à partir des années 1970, les enseignes K. Dis du groupe métropolitain Reynoird, apparaissent et se multiplient.

De 1970 à 1980 à la Réunion le groupe métropolitain Reynoird domine en superficie avec 5 magasins à l'enseigne Score. Les Chinois possèdent un bon réseau de supermarchés de taille modeste et implantés soit en périphérie de Saint-Denis, soit à Saint-Pierre.

Aux Antilles, le même groupe métropolitain Reynoird contrôle la majeure partie des grandes surfaces. Ils disposent de six supermarchés en Guadeloupe, 6 à la Martinique. A la Martinique, le groupe Béké Hayot s'intéresse tardivement à la grande distribution mais construit le premier hypermarché de 3 800 m² en 1980, en périphérie de Fort-de-France.

Entre 1980 et 1992, le nombre des grandes surfaces se multiplie et les superficies de vente aussi. De véritables zones d'activité commerciale se développent en périphérie des villes ; les super et hypermarchés entourés de galeries marchandes deviennent les locomotives attractives de ces zones de chalandise, qui comprennent des magasins franchisés de vêtements, d'électroménager, de jardinerie, mais aussi des services de santé ou juridiques.

Malgré la loi Royer de 1973 qui limite en principe l'extension des grandes surfaces, différents groupes métropolitains s'implantent : c'est le cas d'Euromarché, Continent, Escale, Rallye. Une des manières de contourner la loi consiste à ouvrir des surfaces inférieures au seuil d'intervention de la loi et de s'implanter en milieu rural ou périurbain sous-équipé.

2) *Deux groupes dominant : Reynoird et Hayot*

Deux sociétés dominent la grande distribution insulaire, on les retrouve dans les trois D.O.M. **Le groupe martiniquais Hayot** participe par son groupe SODICAR et avec la centrale d'achats Carrefour au ravitaillement de ses Euromarchés en Guadeloupe, Martinique et Réunion. Ils ont été devancés en Guyane lors des demandes de création d'hypermarché, en 1992, par un commerçant en gros de viande et de poisson d'origine libanaise. Ce groupe antillais rivalise avec les établissements Reynoird d'origine métropolitaine.

Avec 23 magasins installés en Guyane, Martinique, Guadeloupe et Saint-Martin, **le groupe Reynoird** représente la plus importante entreprise commerciale privée des D.O.M.-T.O.M. Le premier comptoir des frères Reynoird date de 1865.

Dès 1960 ce groupe familial métropolitain développe la grande distribution aux Antilles avec l'enseigne K. Dis. En 1981, la S.A. Reynoird est devenue actionnaire de la centrale d'achats Paridoc, qui englobe aussi Mammouth. Ce groupe a des projets d'installation de magasins dans le reste de la Caraïbe à Saint-Kitts et à Sainte-Lucie.

— A la Réunion, le groupe Reynoird qui exploitait les 13 super marchés Score est en net recul et ne possède plus que 20 % de la centrale d'achats Vindemia qui approvisionne les magasins Score. Cette centrale constitue 60 % du marché alimentaire de l'île. Les sucreries de Bourbon sont devenues les principaux actionnaires et détiennent depuis 1992, 50 % des parts de Vindénia.

— A la Martinique, six magasins s'étendent sur 8 686 m² et assurent 35 % du marché alimentaire (source : I.C.A.R.).

— En Guadeloupe, 11 magasins représentent 16 220 m² de surface de vente et concernent 65 % du marché de l'alimentation.

— Dans les îles du Nord, il y a deux magasins à Saint-Martin et un à Saint-Barthélémy qui représentent 2 776 m². Un entrepôt permet l'approvisionnement. Le groupe emploie 129 personnes (source : I.C.A.R.).

Aux Antilles le groupe Reynoird a changé de partenaire commercial en 1992 : ses magasins précédemment affiliés à PARIDOC, le sont désormais à la centrale d'achats CORA ; entreprise métropolitaine possédant une soixantaine d'hypermarchés à l'enseigne CORA et 150 supermarchés à l'enseigne MATCH. Les responsables locaux assurent que ces changements s'accompagneront d'investissements importants en réaménagements de magasins et en formation du personnel. En 1992, les Mammouth ont donc pris l'enseigne Cora et les K. Dis celle de Match.

Les établissements Reynoird sont cependant concurrencés par les nouveaux hypermarchés souvent entourés de galeries commerciales de semi-luxe, celle de la Galleria du Lamentin, de Destrelland à

Baie-Mahault ou de Euromarché à Saint-Denis. Cette concurrence est d'autant plus facile que les K. Dis des années 1970 vieillissent.

Enfin à la Réunion, Reynoird compose depuis peu avec un nouvel actionnaire, « les sucreries de Bourbon ». Cela montre d'une part le réveil des investisseurs créoles et d'autre part le réinvestissement de la terre vers la grande-distribution.

3) *Le tardif intérêt créole*

A la Réunion, la bourgeoisie blanche a d'abord misé sur les super et hypermarchés filialisés avec des groupes métropolitains ou avec le groupe béké Hayot. Les Créoles ne sont propriétaires que de deux établissements à Saint-Pierre et le Tampon mais dépendent de centrales d'achats métropolitaines. Le groupe Hayot, s'est installé, comme à la Martinique, au sein d'une galerie commerciale de semi-luxe à la sortie de Saint-Denis en direction de Sainte-Marie. La galerie marchande accueille tous les commerces franchisés que l'on retrouve dans les lieux de chalandise similaires de Métropole.

Mis à part le groupe Reynoird, qui a couvert l'ensemble de l'île entre 1980 et 1992 en quittant Saint-Denis pour les communes rurales de Saint-Joseph, Saint-Benoît, Saint-André et Saint-Louis, ce sont les Chinois qui détiennent le plus de grandes surfaces. On les retrouve dans les petites villes où ils ont ouvert les premiers grands magasins : Prisunic en 1966, puis les Nouvelles-Galeries. S'ils apparaissent sous-représentés à Saint-Denis, ils dominent à Saint-Pierre, à Saint-André, et à Saint-Paul.

Les Métropolitains et les Chinois ont surtout investi dans la grande distribution réunionnaise. L'affaiblissement financier a limité l'investissement des Créoles dans ce secteur.

A la Martinique, les hypermarchés écrasent les autres grandes surfaces par l'importance de la superficie de vente. Le groupe Reynoird n'a pas modernisé ses installations mais il occupe des situations de centre-ville très confortables à Fort-de-France et à la Trinité.

Les Békés investissent depuis peu dans la grande distribution. Ils y réussissent très bien puisque les trois nouveaux hypermarchés sur les quatre que compte la Martinique, leur appartiennent. Leur récent dynamisme est en pleine extension. Ainsi avec le groupe Hayot, les Martiniquais se sont implantés en Guadeloupe, mais aussi à la Réunion en s'alliant à un Gros-Blanc. Les centrales d'achats demeurent néanmoins métropolitaines.

On note cependant la montée des autres groupes ethniques, mulâtre, chinois, libanais dans la possession des grands magasins de taille moyenne.

En Guadeloupe, la récente pénétration des Békés se présente comme la seule force pouvant contrebalancer le pouvoir du groupe métropo-

litain Reynoird implanté en quasi-monopole à Pointe-à-Pitre. Le groupe Hayot gère la galerie Destreland de Baie-Mahault du même modèle que celles de la Martinique et de Saint-Denis de la Réunion.

B. Des économies insulaires sous la domination métropolitaine

Le secteur bancaire appartient aussi aux capitaux métropolitains. La Banque Nationale de Paris est implantée en quasi-monopole dans les trois départements. Les banques locales qui ont été créées par l'oligarchie terrienne durant la période prospère 1930-1940 sont souvent sous tutelle de banques métropolitaines. La banque de la Réunion appartient ainsi au Crédit Lyonnais.

Les Banques Mutualistes sont bien implantées (Crédit Mutuel, Crédit Agricole, Crédit Maritime) mais sont dirigées par les centres métropolitains.

Les sociétés financières insulaires sont nombreuses. A la Réunion, elles rivalisent avec les groupes métropolitains mais disposent de petits capitaux (de 7,5 à 20 millions de francs). Il en est de même en Guadeloupe mais leur nombre est plus faible.

A la Martinique la domination métropolitaine est plus importante qu'en Guadeloupe. Enfin les institutions financières spécialisées (Crédit Local de France, Crédit d'Équipement aux Petites et Moyennes Entreprises (C.E.P.M.E.), Garantie de Logement Social) sont métropolitaines, mises à part les sociétés de développement régional.

Les secteurs du bâtiment et des travaux publics dépendent des capitaux exogènes. Les lois de défiscalisation, les aides au logement, ont permis de développer les infrastructures attirant les sociétés du bâtiment et des travaux publics (S.O.G.E.A., Bouygues) ainsi que les bureaux d'études métropolitains (B.C.O.M.). De même les cimenteries sont sous le contrôle des établissements Lafarge. **Le raffinage et la distribution des hydrocarbures** sont aussi dominés par les capitaux étrangers. La raffinerie S.A.R.A. en Martinique (Société Anonyme de Raffinerie des Antilles) appartenait déjà en partie à la Compagnie Française des Pétroles, à Elf France, à Esso (U.S.A.), à Shell Petrol (Pays-Bas) et 11,5 % à Texaco (U.S.A.) (Blerald A.P., 1986, p. 271). De même les actions de la Société de Gaz Industriel de la Guadeloupe sont détenues à 90 % par Air Liquide.

L'agro-alimentaire est aussi fortement touché. En 1997, la société américaine Chiquita Premium assure une partie de la production et de l'exportation de la banane. Dans un autre domaine Heineken N.V. détient depuis 1980, 40 % du capital de la Brasserie Lorraine de la Martinique (Blerald A.P., 1986). Les Grands Moulins des Antilles installés en Guadeloupe sont contrôlés par la Continental Milling Corporation (U.S.A.), par la Continental de France et par O.C.R.I.M.

S.P.A. (Italie). La société Sanders a créé la société des Fermiers des Antilles afin de diriger le marché local des volailles.

La tertiairisation des économies insulaires a profité aux capitaux extérieurs. **Les commerces** de centre-ville sont souvent sous franchises métropolitaines. Ce qui signifie qu'une partie des gains quitte l'île. Les commerces de luxe tout comme les boutiques de produits détaxés pour les croisiéristes de Fort-de-France et de Pointe-à-Pitre appartiennent dans leur majorité à des Métropolitains. Dans **le domaine du tourisme** aussi les grandes compagnies hôtelières métropolitaines contrôlent toujours les hôtels qui offrent les plus fortes capacités d'accueil de type P.L.M., Méridien, Relais Bleus, Frantour, Novotel, Accor Pullman, Sofitel ainsi que les clubs de vacances comme le Club Méditerranée. La Guadeloupe et la Réunion sont plus dominées que la Martinique.

Les organismes accompagnateurs de l'activité touristique sont largement à dominance exogène ; il s'agit des entreprises de location de voitures dont le parc automobile s'est fortement accru ces dernières années et dont les grandes centrales (Budget, Avis, Hertz) sont étrangères aux D.O.M. même si les petits groupes locaux se sont multipliés.

La location de bateaux de plaisance revient aussi à l'initiative des sociétés métropolitaines. Le nombre de voiliers à louer représente actuellement le tiers, voire la moitié des bateaux à quai dans les marinas Antillaises. Ces agences ont profité des lois de défiscalisation et des possibilités offertes par le système de location-vente. Les sociétés se sont multipliées, Itinéa, Alfa, Loch 2000, Loca Boats, Grand Large A.T.M. Yachts. Cette dernière a son siège social au Marin à la Martinique, pour bénéficier de la défiscalisation, mais elle reste métropolitaine par ses capitaux. Les cadres chargés de la maintenance et de la location de la centaine de voiliers basés au Marin, sont originaires de France métropolitaine. Cette société dispose de bases de location en Guadeloupe, à Saint-Martin et au Sud de l'archipel dans l'île Union proche de Grenade ainsi que dans l'île de Raiatéea en Polynésie, en Corse, sur la Côte d'Azur, aux Baléares.

Les nouveaux services qui gravitent autour de la bureautique, du management des entreprises, d'audit, de conseil, de recrutement, d'analyse financière sont pour la plupart métropolitains.

Les acteurs métropolitains ont ainsi accompagné la Départementalisation en excluant en partie les insulaires. La taille des entreprises, les capitaux, les cadres mieux formés et plus adaptés aux nouvelles exigences des marchés expliquent cette main-mise métropolitaine.

Conclusion

Depuis les années 60, les Blancs-Créoles ont le plus souffert de ces mutations avec le développement des crises de productions agricoles et la multiplication des revendications sociales et indépendantistes. Ce groupe qui reste important ne contrôle plus les destins insulaires et ne constitue plus une oligarchie. S'il y a un pouvoir insulaire, il repose aujourd'hui sur l'économie tertiaire et non plus sur la terre. Or les Créoles n'ont pas réussi à transférer leurs richesses des Périphéries insulaires vers les Centres actifs essentiellement urbains, de la terre vers le tertiaire. Cela peut expliquer en partie les disparités géographiques actuelles.

L'espace insulaire agissant comme une caisse de résonance, transforme très vite un gros artisan en chef d'industrie, un planteur qui cultive 40 hectares en un propriétaire latifundiaire. Les hangars qui abritent les colonnes à distiller le rhum sont appelés « usines » en créole. A l'échelle métropolitaine et européenne, ces acteurs économiques n'ont pas toujours la place que leur assigne l'imagerie populaire.

La formation nécessaire manque à la plupart des groupes d'acteurs pour s'adapter aux nouvelles formes de marché et pour suivre la mutation des modes de vie et de consommation des sociétés insulaires devenues tertiaires. Ils ont leur place mais il faut plus compter sur des personnalités entreprenantes qui contrôlent et possèdent un pouvoir économique que sur des groupes. Les entreprises locales sont restées de petite taille, même si elles se sont multipliées depuis 40 ans.

Dans les trois îles, la dépendance économique s'accompagne d'une relation accrue avec les acteurs extra-insulaires qui détiennent souvent les grandes exploitations même les plus typiquement créoles, les industries de base, les services bancaires et commerciaux nécessaires aux sociétés tertiaires qu'elles sont devenues. Les fonctionnaires de plus en plus nombreux au fur et à mesure du développement de la départementalisation, sont les vecteurs de l'ouverture et de la transformation du système des acteurs économiques dans les D.O.M.

Le contrôle des îles par les sociétés, les banques métropolitaines, n'est cependant pas homogène. Ainsi la Réunion et la Guadeloupe, qui ont été dominées par l'administration coloniale puisqu'elles étaient sous l'influence économique et politique de l'île Maurice et de la Martinique, sont aujourd'hui les îles qui dépendent le plus des capitaux extérieurs. En Guadeloupe, la situation est la plus complexe puisque les Créoles martiniquais conservent aussi un rôle économique important. Dans les deux îles, l'affaiblissement rapide des Créoles a permis l'établissement d'une bourgeoisie de couleur plus importante.

La Martinique a mieux résisté à la dépendance économique. Les Békés ont longtemps conservé leur supériorité sur les autres groupes d'acteurs en raison de la diversification des cultures d'exportation et

grâce à certains groupes qui ont une échelle internationale. Cependant la multiplication des nouvelles formes de propriétés, sociétés anonymes, franchises, centrales d'achats, montre que les acteurs martiniquais sont aussi sur la voie de la dépendance.

Ainsi les pouvoirs extra-insulaires, économiques et politiques ont transformé depuis la départementalisation les systèmes insulaires au point d'en faire des modèles réitérés de la Métropole avec l'affaiblissement des campagnes au profit des villes.

U.M.R. 6554 C.N.R.S.
Université de Bretagne Occidentale - Département de Géographie
Faculté des Lettres et Sciences Sociales
B.P. 814 - 29285 Brest

Bibliographie

- Bertile W. (1987). *La Réunion, atlas thématique et régional*, éditions arts graphiques modernes, Saint-Denis, 162 p.
- Blerard A.P. (1986). *Histoire économique de la Guadeloupe et de la Martinique du XVII^e siècle à nos jours*. Karthala, Paris, 336 p.
- Boudet A. (1992). « Les grandes mutations de la distribution dans les D.O.M. » *L.S.A.* n° 1293, Paris, p. 94-99.
- Burac M. (1989). *Les petites Antilles, étude géographique des disparités régionales de développement*. Thèse d'État, Bordeaux, 3 tomes, p. 1125-1289.
- Defos du Rau J. (1960). *L'île de la Réunion : études de géographie humaine*. Thèse, Bordeaux, 707 p.
- Desse M. (1995). *Acteurs et dynamiques spatiales insulaires depuis la départementalisation en Guadeloupe, Martinique, Réunion*. Thèse de Doctorat de géographie, Université Paul Valéry, Montpellier, Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 409 p.
- Lasserre G. (1961). *La Guadeloupe, le milieu et les hommes*. Thèse, Bordeaux, Union Française d'impression, 1135 p.
- Menauge J. (1974). « Planteurs et plantations de banane en Guadeloupe ». *C.E.G.E.T., travaux et documents de géographie tropicale* n° 14, Bordeaux, 276 p.
- Revert E. (1949). *La Martinique étude géographique*. Thèse principale, Université de Lyon, Nouvelles Éditions Latines, Paris, 559 p.
- Wong-Cheng J. (1987). « Les Chinois de la Réunion ». *Cahiers d'études chinoises* n° 6, Paris, p. 13-39.

1. **Les Créoles** sont pour certains, les descendants des premiers colons blancs. C'est cette définition que nous retenons. D'autres estiment que toutes les personnes qui sont nées aux îles sont Créoles quelle que soit l'appartenance ethnique. Les Békés sont les Blancs créoles de la Martinique. Ils peuvent être installés en Guadeloupe. Les Grands-Blancs sont les créoles de Guadeloupe et les Gros-Blancs ceux de la Réunion.